Bulletin provincial



Service des examens provinciaux

EXAMENS PROVINCIAUX

OBJET: Constitution, sur examen d'aptitudes, d'une réserve de recrutement de personnel technique de niveau D9 (Orientation gestion hôtelière) pour Hainaut Culture (M-F-X)

Recrutement

1. Conditions de participation :

1.1 Conditions générales de participation :

- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.

1.2 Conditions particulières d'accès :

- Technicien en possession d'un titre de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé,
- Diplôme de l'enseignement supérieur de type court (graduat-bachelier).
 Ces titres doivent être en lien avec l'emploi considéré (gestion hôtelière).

Afin d'éviter la surqualification, les candidat(e)s ne peuvent participer qu'aux examens de recrutement dont le niveau correspond au diplôme le plus élevé qu'ils/elles possèdent.

Toute personne présentant un handicap peut demander des aménagements raisonnables de la procédure de recrutement. Au moment de son inscription à l'examen, elle doit absolument contacter le Service des Examens provinciaux par téléphone ou par email (voir point n°5). Une analyse des difficultés rencontrées sera opérée de façon à trouver des solutions qui pourraient aider à les surmonter.

2. Profil de fonction :

✓ <u>Descriptif activités/compétences en lien avec la fonction (liste non-exhaustive)</u>

Les services culturels de la Province de Hainaut travaillent à encourager la culture de, par et pour tous. Au fil du temps, le champ d'action des secteurs provinciaux s'est étendu : Hainaut Culture soutient la vie associative et les projets locaux, le cinéma d'art et d'essai, les bibliothèques, le théâtre, les fanfares et chorales... par des aides financières, logistiques, techniques ou en personnel. La Province agit également en tant qu'opérateur culturel au travers du BPS22, du CID, de la Maison Losseau, de la Fabrique de théâtre, des bibliothèques publiques, l'Office des Métiers d'Art... et de divers autres projets spécifiques comme l'Envol des Cités.

Compétences transversales :

- Connaître l'institution provinciale ;
- Utiliser les ressources mises à disposition (matériel, ...);
- Maintenir à jour ses compétences ;
- Respecter les règles de déontologie, d'éthique et les limites professionnelles ;
- Collaborer à la gestion de l'information et de la communication au sein de l'institution ;
- Gérer les relations avec les usagers internes / externes ;
- Organiser son temps efficacement;
- S'adapter à son environnement de travail.

Compétences spécifiques attendues pour la fonction à exercer :

- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière en lien avec les spécificités des centres d'hébergement aux niveaux :
 - commercial : assurer le contact avec les bénéficiaires (écoles, associations...), établir les devis, suivre les réservations, assurer l'approvisionnement des centres sur le plan de la restauration....
 - administratif: assurer le suivi administratif des demandes (réservations, agenda, encodage factures...), présenter des données chiffrées, rapports d'activités, reporting hiérarchique, indicateurs....
 - ressources humaines: gérer le personnel sur sites, répartir et coordonner les tâches et responsabilités entre les agents et les équipes, dans le respect des règles en vigueur (accueil des publics, hébergement et restauration collective), en lien avec le service RH de l'institution, évaluer, motiver et animer les collaborateurs dans un contexte d'éducation permanente.
 - o <u>technique</u>: solutionner, voire anticiper, des problèmes techniques simples de matériel, d'installations, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, de normes dans le respect de la législation (hébergement et restauration, conciergerie),...
- Assumer le rôle de « receveur » de la Régie Anim'Hainaut tel que défini dans le ROI de la Régie Anim'Hainaut,
- Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect des processus et procédures du Secteur: Inspection générale, direction du secteur, services supports RH, finances, communication, assurer une bonne communication avec les collègues en charge des grilles d'animation, des stages, des inscriptions...

- Faire preuve de proactivité dans la gestion des centres: répondre aux attentes et anticiper les besoins actuels et potentiels des publics mais aussi de tous les autres aspects financiers et techniques, cerner les problèmes éventuels en terme de gestion, d'activités et proposer les solutions à mettre en œuvre; assurer le suivi de dossiers techniques sur sites dans le respect des contraintes financières et comptables; participer de manière proactive à un système de gestion de la qualité visant l'amélioration continue, sensibiliser les différents acteurs au développement durable.
- Démontrer les compétences personnelles suivantes :
 - o développer des qualités relationnelles adaptées à des publics variés ;
 - o faire preuve d'écoute et d'empathie à l'égard des bénéficiaires, des collègues et de la hiérarchie :
 - o transmettre des connaissances avec pédagogie, écoute et patience ;
 - faire preuve d'initiative et d'organisation dans la gestion des projets et des tâches :
 - o travailler de manière autonome ou en équipe, selon les besoins ;
 - rédiger divers supports (courriers, rapports, supports promotionnels) avec précision et clarté;
 - faire preuve d'imagination et de créativité dans la conception de projets et de solutions.

3. Programme des matières et déroulement des épreuves :

Une *épreuve écrite et éliminatoire* portant sur les différentes compétences reprises cidessus et en lien avec <u>les matières suivantes</u> :

- Connaissance générale de la Province de Hainaut et de ses missions (<u>www.hainaut.be</u>),
- Maîtrise de la langue, y compris l'orthographe et la syntaxe.

Une *épreuve orale spécifique* qui consiste en un entretien à « bâtons rompus » avec les membres du jury. Celle-ci est destinée à apprécier la motivation, les compétences et le profil du candidat à répondre aux exigences de la fonction à exercer telle qu'elle est présentée dans cet appel à candidature.

<u>Pour réussir l'examen et être intégré(e) dans la réserve de recrutement,</u> le/la candidat(e) doit <u>obtenir 60% minimum des points à l'épreuve écrite</u> et <u>être déclaré(e)</u> apte à exercer la fonction suite à l'épreuve orale.

Remarque: les jurys sont composés de représentants issus des institutions provinciales et/ou des experts externes. Conformément à l'article 8 du règlement des examens provinciaux, selon les nécessités, le nombre de membres de ces différents jurys pourra être réduit ou augmenté et un ou plusieurs d'entre eux remplacés par des personnalités particulièrement qualifiées en raison de leurs compétences ou de leur spécialisation.

4. Rémunération annuelle brute non indexée :

MIN: 20.079,38 € MAX: 29.263,97€

Traitement annuel brut, à calculer sur base de l'index actuel (2,1223) pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (10 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années). Perspectives de nomination et d'évolution de carrière.

5. Dépôt des candidatures :

Les candidats voudront bien adresser obligatoirement <u>leur fiche d'inscription</u> complétée et accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae (CV), d'une copie du plus haut diplôme, d'une photocopie recto-verso de la carte <u>d'identité</u> au Service des Examens (Delta-Hainaut, Avenue du Général de Gaulle 102, 7000 Mons), <u>pour le 19 mai 2025 au plus tard</u>, le cachet de la poste faisant foi.

Pour toute information complémentaire, contactez le Service des Examens provinciaux :

065/ 38 24 58 ou 065/ 38 24 38 ou examens.province@hainaut.be

6. Remarques particulières :

Aucun échange de correspondance n'aura lieu entre le dépôt des candidatures et la convocation aux épreuves, sauf pour les candidat(e)s qui ne réunissent pas les conditions requises pour l'admission à l'examen et qui seront informé(e)s du motif du refus.

Lorsque son inscription est valide, chaque candidat(e) recevra sa convocation par voie postale. Toutes les convocations sont envoyées en même temps. Il vous est possible de savoir quand celles-ci ont été diffusées en visitant régulièrement le site internet www.hainaut.be (Rubrique « La Province », Onglet « Examens de recrutement »). Si le/la candidat(e) n'a rien reçu alors que la diffusion est annoncée en ligne, il/elle doit contacter de toute urgence le Service des Examens provinciaux. Il en va de même au niveau de la réception de sa convocation, chaque candidat(e) doit vérifier que celle-ci correspond bien à l'examen auquel il/elle s'est inscrit(e). En cas de problème, le/la candidat(e) doit se manifester auprès du Service des Examens provinciaux au plus tard 1 semaine avant l'examen. Passé ce délai, son inscription est annulée.

Les demandes de dispense sont accordées par le Collège provincial sur base d'un avis motivé du Service des Examens provinciaux. Le/La candidat(e) sera informé(e) en cas de refus de la demande de dispense. Dans ce cas-là, le Service des Examens provinciaux pourra alors le/la convoquer pour tout ou partie des épreuves de l'examen de recrutement.

La durée de validité de la réserve de recrutement constituée à l'issue de ces examens est fixée à deux ans et peut être prorogée au maximum d'un terme égal.

Les lauréat(e)s ayant participé indûment aux épreuves d'aptitudes ne pourront être inscrit(e)s dans la réserve de recrutement.

En cas de recrutement, le/la lauréat(e) devra produire des documents tels qu'un extrait d'acte de naissance timbré, un extrait de casier judiciaire, une copie du diplôme requis (sur base de l'original à présenter lors de la signature du contrat), etc.

Si ces documents révèlent que les conditions nécessaires ne sont pas réunies à ce moment, le/la lauréat(e) ne pourra se prévaloir d'avoir participé aux épreuves d'aptitudes.

Le 22 avril 2025

Le Directeur général provincial, (s) S. UYSTPRUYST

FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL TECHNIQUE DE NIVEAU D9 (GESTION HOTELIERE) POUR HAINAUT CULTURE

| REMARQUE PREALABLE: l'inscription ne vaut que si cette fiche d'inscription es complétée et accompagnée d'une copie d'une lettre de motivation, d'un curriculur vitae (CV), d'une photocopie recto-verso de la carte d'identité et d'une copie du plu haut diplôme. |
|---|
| Je soussigné(e), (NOM, Prénom): |
| domicilié(e) (adresse complète) : |
| Tél. :/ |
| sollicite l'inscription à l'examen de recrutement (un seul choix possible) : |
| □ Je m'inscris à l'examen précité (je présenterai l'épreuve écrite et en cas de réussite de celle-ci, je passerai l'épreuve orale). □ Je m'inscris à l'examen précité et demande <u>la dispense partielle</u> de l'examen, <u>soit uniquement l'épreuve écrite</u> (en cas d'accord, je présenterai |
| Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD): Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à nous permettre de gérer votre participation aux épreuves. En soumettant cette fiche d'inscription accompagnée des documents requis, vous acceptez que vos données soient conservées et utilisées dans le cadre des activités qui découlent de l'organisation des examens provinciaux. La durée de conservation de vos documents est liée à la durée de validité de la réserve de recrutement. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à l'effacement et à la limitation du traitement de vos |
| données personnelles relatives à l'organisation de ces épreuves conformément aux articles 15, 16, 17 et 18 du RGPD. Toutefois, le droit à l'effacement n'est pas absolu et ne peut contrevenir à l'exécution de missions d'intérêt public. Veuillez adresser vos demandes, concernant ce traitement de données, au Service des Examens provinciaux (Avenue du Général de Gaulle n°102 à 7000 Mons). Je marque mon accord (cochez la case): |

Je déclare sur l'honneur participer à cet examen qui correspond au diplôme le plus élevé en ma possession. Je ne pourrai donc pas me prévaloir d'un diplôme supérieur acquis avant mon entrée en fonction.

DATE: SIGNATURE: